

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 3 septembre 2024: «Sécurisation de la piste cyclable entre la rue de Carouge et l'avenue de la Roseraie».

13 janvier 2025

Rapport de M. François Mireval.

Cette pétition a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance plénière du Conseil municipal du 3 septembre 2024. Elle a été traitée, sous la présidence de M^{me} Fabienne Aubry-Conne, le 9 septembre 2024. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Nora de Riedmatten, que le rapporteur remercie pour la qualité de son travail.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Séance du 9 septembre 2024

Audition de M^{me} Liset Regueiro, enseignante d'Histoire, Citoyenneté et Médias Images au Cycle d'orientation (CO) de l'Aubépine, présidente du groupe des disciplines «Histoire» et «Citoyenneté» du CO, pétitionnaire, accompagnée par un grand nombre d'élèves signataires (notamment trois élèves de 11H: Anna-Milena Marin, Thaïs de Galzain et Anna Verpiot, qui ont aussi pris la parole)

M^{me} Liset Regueiro remercie la commission pour son accueil et indique que ce seront des élèves de 10^e et de 11^e année du CO de l'Aubépine qui présenteront les deux pétitions (*note du rapporteur: les pétitions P-520 et P-521*). L'atelier Engage.ch avait été réalisé l'année passée (2023-2024) lors de la Semaine de la démocratie. M. Christian Zaugg et M^{me} Joëlle Bertossa y avaient participé au moment des «Ateliers civiques». A ce moment-là, les élèves ont fait part de leurs préoccupations et ont formulé plusieurs propositions. Certaines d'entre elles sont apparues être suffisamment réalistes pour relever de l'intérêt général de l'ensemble des élèves. Ensuite, avec l'aide des enseignant-e-s de français, les élèves ont commencé à rédiger les pétitions. En ce qui la concerne, elle est enseignante et référente égalité du CO de l'Aubépine, ainsi que présidente du groupe «Histoire et Citoyenneté» du Secondaire I.

Une élève indique que leur venue permet de faire part de quelques-unes des propositions menées à terme autour des problèmes de sécurité. Leur présence à cette séance de la commission est surtout due aux instances participatives des élèves.

Une autre élève explique que la pétition concerne la sécurisation de la piste cyclable de la rue de l'Aubépine, allant de la rue de Carouge à la rue de la Rose-raie. Cette piste cyclable est empruntée par des centaines de cyclistes chaque jour. Aux alentours se trouvent l'école primaire de la Roseraie et le CO de l'Aubépine. Ainsi, il y a des centaines d'élèves et d'étudiant-e-s de 4 à 15 ans qui se rendent quotidiennement dans ce quartier. La piste cyclable, définie par de simples traitillés, est à contresens et est empruntée par les écoliers et écolières, qui font souvent face à des automobilistes ne les voyant pas forcément. Des voitures, stationnant des deux côtés de la route, mettent également en danger la sécurité des cyclistes.

Une troisième élève fait part de leur crainte de collisions entre les cyclistes et les automobilistes. Les élèves ont aussi peur que des accidents surviennent en raison de la visibilité réduite, comme le brouillard ou la neige en automne et en hiver. Ils demandent donc que la rue de l'Aubépine soit sécurisée. Leur proposition consiste en l'installation de panneaux de signalisation pour informer les automobilistes de la présence d'écoles, et donc de jeunes élèves, et aussi pour indiquer la présence de cyclistes, parfois en grand nombre. D'autre part, il faudrait également que des places de stationnement soient supprimées afin d'agrandir la piste cyclable.

Questions des commissaires

Un commissaire apprécie que des jeunes se manifestent de cette façon. Il voudrait d'abord connaître le nombre de places de parking se trouvant sur la rue concernée. M^{me} Regueiro répond que, sur la longueur de la rue de l'Aubépine, il y a des places de stationnement par paliers, ce qui correspond probablement à une trentaine ou quarantaine de places, même si aucun décompte précis n'a été réalisé. Il est clair, pour les pétitionnaires, qu'il serait très difficile d'enlever toutes les places de parking, puisque plusieurs sont nécessaires aux riverains. Une grande part du problème vient du fait qu'il y a des places de stationnement des deux côtés de la rue, et que du côté de la piste cyclable, ce sont des places en épi. Des places en épi se trouvent également sur l'autre côté de la rue et rétrécissent ainsi la partie où il est possible de circuler.

Le commissaire demande si le tronçon concerné est bien celui allant de la rue de Carouge au CO de l'Aubépine. M^{me} Regueiro confirme, et ajoute que des élèves venant de Champel fréquentent aussi ce CO, et font donc usage de la rue de l'Aubépine depuis celle de la Roseraie. L'avenue de la Roseraie est, elle aussi, dangereuse pour les cyclistes, en raison du bus qui y passe dans les deux sens. Les élèves se sont focalisés sur le tronçon allant de la rue de Carouge au CO, car c'est là qu'ils y ont vu de potentielles améliorations.

Un commissaire s'inquiète de l'éventualité d'accidents déjà survenus sur cette piste cyclable. Une élève raconte qu'une jeune fille était restée coincée entre une voiture et le trottoir et qu'elle n'avait, depuis ce moment-là, plus osé aller à l'école à vélo. M^{me} Regueiro explique qu'un grand nombre d'élèves quittent l'école au même moment. Comme iels ont obtenu d'avoir des places pour leurs vélos à l'intérieur de la cour de l'école, ces cyclistes s'engagent ensemble en grand nombre sur la route à certains moments précis. Malheureusement, les automobilistes font preuve de plus d'attention envers les autres voitures qu'envers les cyclistes, donc une vraie piste cyclable sécurisée pourrait réduire les risques d'accidents. Une élève fait part de son sentiment d'être opprimée lorsqu'elle emprunte cette bande cyclable.

Une commissaire ajoute que, dans cette rue, la question de la priorité de droite (plutôt que les panneaux Stop) rend la circulation compliquée. Elle connaît ce quartier, car ses enfants ont fréquenté ce CO.

Un commissaire souhaite mieux comprendre le processus qui les a conduits à rédiger la pétition et à venir la défendre en commission. Une élève explique que le projet est né l'année précédente, en cours de français, lors d'un travail par demi-groupe, à la suite des ateliers indiqués au début. Ce qui était au départ un simple exercice s'est finalement concrétisé en une pétition. Iels avaient envie de défendre les cyclistes. Le commissaire rappelle aux pétitionnaires que le processus de traitement au sein de la Ville peut prendre du temps. L'élève affirme en être consciente, mais qu'au moins les changements bénéficieront aux prochains élèves du CO.

Le commissaire demande quelle a été l'intervention des enseignant-e-s. M^{me} Regueiro indique que deux anciennes élèves du CO, ayant assisté au processus depuis le début, sont également présentes à la séance de la commission. Lors de la Semaine de la démocratie, l'atelier Engage.ch (mené par la Fédération suisse des parlements des jeunes) avait été proposé à toutes les écoles du canton. Elle y avait inscrit deux de ses classes. Afin de les préparer, les enseignant-e-s leur avaient expliqué le fonctionnement des institutions politiques et leurs trois niveaux, tout en leur indiquant que la principale possibilité d'agir se trouvait au niveau communal. Lors de l'atelier, beaucoup d'inquiétudes et de désirs se sont exprimés. Par la suite, il a été décidé de se centrer sur les deux pétitions qui pouvaient entrer dans les compétences de la Ville de Genève. Le but était de proposer quelque chose pour le futur. Les élèves ont pu rédiger les pétitions avec l'aide des enseignant-e-s de français et des instances participatives. Les délégué-e-s de classe ont ensuite fait le travail de récolte de signatures et en ont obtenu plus de 200 par pétition!

Le commissaire demande alors si les élèves ont réfléchi à la nature des panneaux qu'il faudrait installer, au lieu où ils pourraient idéalement être mis, ainsi

qu’aux modifications précises à apporter aux places de stationnement. Une élève répond qu’il pourrait s’agir de panneaux mis devant l’école afin de prévenir les automobilistes. M^{me} Regueiro précise qu’un panneau très près de l’école de la Roseraie ne serait pas très visible. Il faudrait en mettre aux deux entrées, celle de la rue de Carouge et celle de la Roseraie. Elle ajoute que les élèves ont réfléchi à la question des places de stationnement: leur solution est de les enlever d’un seul côté de la rue, pour pouvoir réaliser une large piste cyclable à double sens de l’autre côté. Les actuelles places en épi sont dangereuses, en raison du manque de visibilité des automobilistes: les cyclistes doivent parfois slalomer entre des véhicules en manœuvre et ceux venant d’en face. Iels savent bien que des places de parking ne peuvent être enlevées facilement, et que, par ailleurs, rien ne sert de s’en prendre aux trottoirs, récemment refaits et heureusement élargis... ce qui rétrécit d’autant la place disponible à cet endroit sur la chaussée!

La présidente demande le nombre d’élèves de l’Aubépine et quelle proportion s’y rend à vélo. M^{me} Regueiro répond que dans ce cycle, il y a 760 élèves, et même 800 en ajoutant les élèves des classes intégrées. Ce nombre important s’explique par le fait que beaucoup d’enfants s’y rendent depuis d’autres quartiers, essentiellement Champel, Plainpalais et Jonction. Il s’agit d’un des rares cycles d’orientation pour le centre-ville. En raison des longues distances que les élèves doivent parcourir pour y aller, beaucoup font le choix de s’y rendre à vélo. De plus, il faut ajouter les 500 à 600 élèves plus jeunes (4 à 12 ans) qui fréquentent l’école primaire de la Roseraie.

La présidente souhaite en savoir plus sur la modification des horaires des Transports publics genevois (TPG), dont il est question dans la pétition. M^{me} Regueiro répond qu’il existe une troisième pétition, adressée aux TPG avec copie à l’Association transports et environnement (ATE). La réponse reçue de la part des TPG leur indiquait de s’adresser à l’Etat de Genève, et l’ATE les a informés du fait de ne disposer d’aucun pouvoir décisionnel. Leur demande consistait à modifier les horaires des bus 7 et 91 à la suite des changements d’horaire de début des cours le matin au sein des cycles d’orientation. Les élèves ont surtout demandé une adaptation des horaires des bus par rapport aux horaires de l’école pour éviter des retards. Une deuxième demande proposait d’adapter l’itinéraire du bus circulant entre Champel et l’Aubépine.

Une commissaire demande quelles sont les différentes options évaluées sur le terrain, si c’est le cas, et notamment si un parcours différent a été analysé. M^{me} Regueiro répond que la situation est surtout dangereuse pour les élèves venant depuis Champel. Ceux qui viennent depuis l’hôpital ou de la place du Cirque peuvent emprunter plus facilement le boulevard de la Cluse, mais ils ne vont pas aller jusqu’à l’Arve, car cela leur ferait faire un détour. Iels empruntent ainsi souvent la rue de l’Aubépine avec son contresens. Elle ajoute que leurs élèves ne viennent pas depuis Carouge, mais plutôt du côté de la Ville de Genève.

Pour un autre commissaire, il est clair que si la circulation avait été plus facile à la rue de la Roseraie, les voitures passeraient moins à la rue de l'Aubépine. Il souhaite savoir si des dames [note du rapporteur: des patrouilleuses scolaires] pour faire traverser les enfants sont présentes. M^{me} Regueiro répond qu'il n'y en a pas du côté du CO.

Le commissaire suggère de mettre du personnel sur place afin de protéger les élèves qui sont à vélo. Par ailleurs, il faudrait faire une signalisation intense sur le trajet de la rue de l'Aubépine afin d'indiquer qu'elle est beaucoup fréquentée. Une action importante, voire pilote, devrait être réalisée. Pour lui, les mesures en place, comme les coussins berlinois dont il souligne l'existence, ne sont pas suffisantes. M^{me} Regueiro rappelle que les adolescent-e-s ne sont pas forcément à l'écoute des adultes, surtout en groupe à la sortie des cours. La présence d'adultes est une possibilité extraordinaire, qui porte ses fruits pour l'école primaire. Toutefois, elle ne croit pas qu'une patrouilleuse pourrait exercer une autorité suffisante sur les adolescent-e-s concerné-e-s.

Le commissaire conclut en proposant que des agent-e-s de la police municipale (APM) soient présents aux moments nécessaires. Il ajoute que beaucoup d'automobilistes pensent que les 30 km/h ne servent à rien. Il faudrait mettre en place des mesures urgentes à la rue de l'Aubépine et peut-être faciliter la circulation à la rue de la Roseraie.

Un commissaire souhaite revenir sur le cas de la rue de la Roseraie, en particulier la partie du haut depuis le rond-point en direction de l'hôpital. Il indique que si, à droite, tout est meublé, à gauche, il y a plein d'espaces entre les villas. Il demande s'il ne serait pas possible d'y installer des parkings. M^{me} Regueiro répond qu'en effet, beaucoup de places se trouvent derrière l'école. A l'époque, lorsqu'elle n'avait pas d'abonnement pour se garer à l'école, elle cherchait aussi une place de stationnement derrière l'école, là où il y a des places bleues. Elle ne sait pas si les automobilistes qui se garent aujourd'hui sur la rue de l'Aubépine pourraient y trouver un emplacement. Les vélos n'y passeraient de toute façon pas, car cela leur ferait faire un détour.

La présidente remercie les pétitionnaires pour leur présentation et leurs réponses.

Discussion et vote

Un commissaire du Parti socialiste attire l'attention de la commission sur le fait que cette pétition en rappelle une autre, de même nature, concernant la rue de Lausanne. Il propose donc, vu l'urgence, de renoncer à toute autre audition et de voter le soir même le renvoi de cette pétition au Conseil administratif.

Les autres commissaires acquiescent.

La présidente soumet la proposition au vote. Le renvoi de la pétition P-520 au Conseil administratif est accepté par 13 oui (1 EàG, 3 S, 3 Ve, 2 LC, 2 PLR, 1 UDC, 1 MCG) soit l'unanimité des membres présents.

Annexe: pétition P-520

Cycle d'Orientation de l'Aubépine
Liset Regueiro

P-520

Rue de l'Aubépine, 21

Conseil municipal de la ville de GE
Service du Conseil municipal
Rue de la Coulouvrenière, 44
1204 Genève

Genève le, 28 juin 2024

À l'attention de Mme Joëlle Bertossa et de M. Christian Zaugg

Chère et cher membres du Conseil Municipal de la Ville de Genève,

Le 13 octobre 2023, durant la semaine de la démocratie, vous avez participé, au CO de l'Aubépine, à un atelier engage.ch, proposé par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Cet atelier devait permettre aux élèves de rencontrer des élus de leur ville et de découvrir les processus et les institutions politiques de la commune.

J'ai participé à l'atelier en tant qu'enseignante d'Histoire, avec deux classes de 11^e de la section Littéraire-Scientifique de notre établissement

Les discussions avaient permis, rappelez-vous, de faire ressortir plusieurs propositions concrètes des élèves qui pouvaient, selon vos propres encouragements, faire l'objet de pétitions.

En séance avec le groupe des disciplines Histoire et Citoyenneté et la responsable de la discipline de Français, nous avons décidé d'adresser une demande de collaboration aux enseignants et enseignantes de Français pour le travail de rédaction d'une pétition.

Trois professeurs de français ont pris en charge avec leur classe la rédaction d'une pétition. Une fois le travail de rédaction terminé, les pétitions ont été présentées, à travers les instances participatives des élèves, au reste des classes du CO de l'Aubépine. Les élèves ont récolté les signatures et nous avons aujourd'hui la possibilité de vous les remettre.

Les trois sujets des pétitions sont :

1. **La sécurisation de la piste cyclable entre la rue de Carouge et la rue de la Roseraie.**
2. La modification des horaires TPG, qui sera adressée aux TPG et à l'ATE.
3. **Un service de repas au cycle de l'Aubépine, une cafétéria permettant l'augmentation de la capacité d'accueil pendant les pauses de midi, qui pourraient alors être réduites.**

Vous trouverez ci-joint les textes et les signatures de **deux pétitions**, celle en lien avec la piste cyclable et l'autre en lien avec la mise en place d'une cantine.

Il vous incombe maintenant, chère Mme Bertossa, cher M. Zaugg, de réceptionner le travail des élèves de l'Aubépine et de donner une suite à cette belle expression citoyenne de nos jeunes. Voudrez-vous bien répondre aux instances participatives des élèves et faire suivre ces pétitions à qui de droit ? Je reste à votre disposition pour transmettre vos communications aux élèves.

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, chère et cher membres du Conseil municipal, mes salutations citoyennes.

Liset Regueiro

Enseignante d'Histoire, Citoyenneté et Médias Images au CO Aubépine.
Présidente du groupe des disciplines Histoire et Citoyenneté du CO.

